

**COMMUNE DE MIREPOIX
(Ariège)**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal										76/2016			
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	02/12	Prés.	14	Abs	9	Proc.	0	Votants	14

Par suite d'une convocation en date du deux décembre deux mille seize, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le neuf décembre deux mille seize à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, CATALA Fabien, DILLON Valérie, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, JOLIBERT Marie-Christine, ROUGÉ Pierre, VIDAL Candy, BOURDONCLE Stéphane (18h20), MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic.

Absents : ABELLANET LE MINEZ Monique, ESCANDE Jacques, BERSANS Muriel, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, ANGLADE Jordane, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Subvention exceptionnelle aux associations organisatrices de manifestations

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que certaines associations, organisatrices de manifestations qui animent la ville, pourraient bénéficier d'une subvention exceptionnelle supplémentaire. Elle propose d'attribuer à ces associations les subventions telles que présentées dans le tableau ci-après.

Madame le Maire, membre du bureau de l'association culturelle, quitte la salle et donne la présidence au 1^{er} adjoint, Monsieur Pierre GARCIA.

Associations	Montant	Élus quittant la séance car membre de l'association	Vote du Conseil Municipal
Swing à Mirepoix	684.00		Unanimité - (14 votants)
Mirepoix en Avant	2 280.00		Unanimité - (14 votants)
Salon du livre	228.00	Stéphane BOURDONCLE Fabien CATALA	Unanimité - (12 votants)
Comité des fêtes	3 952.50	Claudine SARRAIL	Unanimité - (13 votants)
Fête Rumat	456.00		Unanimité - (14 votants)
Office du tourisme	912.00	Fabien CATALA	Unanimité - (13 votants)
MAMET	912.00		Unanimité - (14 votants)
MIMA	912.00		Unanimité - (14 votants)
Marché des Potiers	456.00		Unanimité - (14 votants)
ID plein la tête	228.00		Unanimité - (14 votants)
Association Culturelle	228.00	Nicole QUILLIEN	Unanimité - (13 votants)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

(Stéphane BOURDONCLE, Fabien CATALA, Jacques ESCANDE et Nicole QUILLIEN ne prennent pas part au débat, ni au vote car membres du bureau de certaines associations)

- Décide d'attribuer des subventions exceptionnelles aux associations organisatrices de manifestations, conformément au tableau présenté ci-dessus,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2016,
- Charge Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Nicole QUILLIEN

Quillien


REÇU EN PREFECTURE
le 22/12/2016
Application agréée E-legalite.com